



ASSEMBLÉE NATIONALE

11ème législature

assistants socio-éducatifs

Question écrite n° 63826

Texte de la question

M. Jean-Marie Morisset appelle l'attention de Mme la ministre de l'emploi et de la solidarité sur les difficultés de recrutement d'assistants socio-éducatifs. En effet, depuis quelques années, les collectivités territoriales et les établissements de la fonction publique hospitalière ont les plus grandes difficultés à recruter des assistants socio-éducatifs, notamment assistants de service social et éducateurs spécialisés. Des postes restent vacants pendant plusieurs mois et il n'est plus possible, faute de candidats, de faire appel à des contractuels pour des remplacements de congé maladie ou maternité. Avec la mise en place de l'aménagement et de la réduction du temps de travail, ce phénomène va s'accroître. Ces difficultés entravent particulièrement le fonctionnement du service public. Les instituts de formation au travail social ne sont plus en mesure d'offrir un nombre suffisant de places, faute de crédits. A priori, une augmentation des places serait prévue pour 2002 mais rien pour 2001. Aussi, afin que les missions dévolues aux services sociaux puissent être assurées correctement, il lui demande de lui indiquer si des mesures immédiates sont envisagées.

Données clés

Auteur : [M. Jean-Marie Morisset](#)

Circonscription : Deux-Sèvres (3^e circonscription) - Union pour la démocratie française-Alliance

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 63826

Rubrique : Fonctionnaires et agents publics

Ministère interrogé : emploi et solidarité

Ministère attributaire : affaires sociales, travail et solidarité

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 9 juillet 2001, page 3921